

**lancement du Fonds interculturel :
la Ville soutient des projets favorisant les échanges
interculturels**

La Ville de Lausanne lance pour la troisième fois un appel d'offres à projets dans le cadre de son Fonds interculturel doté de 60'000 francs. Les associations sont invitées à présenter jusqu'au 30 septembre 2013 des projets de proximité ayant pour thématique centrale les échanges interculturels. Une séance d'information est organisée le 13 juin prochain. Ces projets chemineront avec la « Caravane des quartiers » à travers Lausanne de juin à octobre 2014.

Les objectifs du Fonds interculturel de la Ville de Lausanne ? Promouvoir les échanges entre communautés suisse et étrangères, favoriser l'intégration sociale par une interaction dynamique dans les quartiers, mettre en relief l'expression et la diversité culturelles à Lausanne.

Les destinataires du Fonds interculturel sont des associations de personnes migrantes, des associations actives en matière de promotion et de prévention du racisme ainsi que des collectifs de quartier et des organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'intégration. Pour leur permettre de préparer au mieux leur projet, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) propose une séance d'information le 13 juin prochain, à 18h (Bâtiment administratif de Chauderon, entrée : Rue de Genève 28-30, salles 2-3).

Les associations sont invitées à présenter des projets de proximité favorisant une réflexion approfondie sur l'interculturalité et les questions qui lui sont liées (multiplicité de nos appartenances, construction de nos identités, approches de nos différences et de nos ressemblances, ponts entre culture d'origine et société d'accueil). Les communautés étrangères et la population suisse sont incitées à œuvrer ensemble pour présenter des projets à l'esprit novateur et à l'impact aussi large que possible.

La Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) évaluera les dossiers présentés et décidera de l'octroi des subsides, qui couvriront au minimum 10% et au maximum 75% du financement des projets choisis. Le BLI sera responsable de la gestion du Fonds interculturel, il assurera le suivi et la coordination des projets.

La direction des sports, de l'intégration et
de la protection de la population

Appel d'offres et formulaire à remplir sur www.lausanne.ch/bli

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Marc Vuilleumier, conseiller municipal, tél. 021 315 72 00
- Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration, Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés, tél. 021 315 72 40 ou 079 512 51 68

Lausanne, le 30 mai 2013